



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

obésité

Question écrite n° 70814

Texte de la question

M. Alain Bocquet attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur le problème de l'obésité infantile, dont l'importance croissante nécessite la mise en place de solutions et moyens spécifiques d'accueil et de soins. Solutions et moyens qui font aujourd'hui largement défaut, et cette pénurie de places en centres de cure qui pénalise les enfants et adolescents concernés ne fait qu'accroître la préoccupation des familles. L'offre de soins au niveau national ou régional, et c'est notamment le cas en Nord - Pas-de-Calais, ne permet pas actuellement de répondre aux besoins et impose des délais d'attente dont l'issue est trop souvent liée à l'opportunité d'un désistement. Tenant compte de l'ensemble de ces constats, il lui demande les dispositions que le Gouvernement entend prendre pour rattraper les retards accumulés et améliorer l'organisation sanitaire indispensable à la résolution de ce problème de santé publique.

Données clés

Auteur : [M. Alain Bocquet](#)

Circonscription : Nord (20^e circonscription) - Député-e-s Communistes et Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 70814

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 juillet 2005, page 7316